

TRANSMETTRE SON ENTREPRISE

Anticiper et préparer
la cession de son entreprise
Entreprise à partir de 11 salariés



Projet de retraite, changement d'activité ou de région... Vous êtes dirigeant et vous souhaitez céder votre entreprise. Vendre ou transmettre une entreprise est une démarche qui se prépare longtemps à l'avance :

- Comment trouver un repreneur ? Comment évaluer le juste prix de mon entreprise ?
- Quelles sont les retombées fiscales et sociales ? Quelles sont les conséquences pour mes salariés ?

VOTRE SOLUTION CCI

Les conseillers Transmission-Reprise de la CCI Pau Béarn sécurisent financièrement et juridiquement votre cession en vous accompagnant dans les étapes clés : de la faisabilité du projet à la conclusion de la vente.

Les experts de la CCI vous accompagnent à toutes les étapes :

- Etude de faisabilité du projet et du moment le plus judicieux pour effectuer l'opération
- Analyse des forces et faiblesses de l'entreprise : diagnostic à 360° de l'entreprise
- Evaluation financière de l'entreprise en proposant une fourchette de prix
- Rédaction d'un dossier de présentation de l'entreprise destiné aux repreneurs potentiels
- Mise en relation avec les repreneurs : rédaction de l'annonce, identification et sélection des repreneurs.



- « Guide pratique de la transmission » sur le site www.pau.cci.fr
- Un interlocuteur unique, expert dans l'accompagnement de la transmission et reprise d'entreprise
- Confidentialité

OBJECTIFS

- Identifier les leviers d'amélioration pour augmenter la valorisation de l'entreprise
- Poursuivre l'activité pendant que la CCI prend en charge toutes les étapes de la transmission de l'entreprise
- Réussir la cession avec le bon profil de repreneur pour mon entreprise et mes salariés

PUBLIC CONCERNE

- Entreprise à partir de 11 salariés

MODALITÉS

Tarif : 2 200 € HT

Contact

Guillaume Madeï : 05 59 82 51 10
Patricia Nigita : 05 59 82 56 55
transmission@pau.cci.fr